

N° 37

Message du Comité d'agglomération
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation
des comptes 2019 de l'Agglomération de Fribourg**

Sommaire

I. Généralités.....	1
II. Comptes de fonctionnement 2019.....	1
III. Dépenses d'investissement 2019.....	7
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération	9

Annexes

- Annexe 1 : comptes de fonctionnement 2019 de l'Agglomération
- Annexe 2 : comptes d'investissement 2019 de l'Agglomération
- Annexe 3 : bilan aux 01.01 et 31.12.2019
- Annexe 4 : projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 5 : projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement

Glossaire :

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

Abrév.	Définition
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
CDI	contrat à durée indéterminée
Clé Agglo	Clé statutaire de répartition de l'Agglomération de Fribourg
Clé Mobilité	Clé de répartition relative à la Mobilité de l'Agglomération de Fribourg
collaborateurs	collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
EPT	équivalent plein temps
MD	mobilité douce
P+R	parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg
PA	Projet d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (PA1, PA2, PA3, PA4)
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg
TP	transport public
TransAgglo	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.

37 – 2016-2021 : Message en vue de l'approbation des comptes 2019 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)* a validé les comptes 2019 de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* lors de la séance du 29 avril 2020.

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

II. Comptes de fonctionnement 2019

1. Résultat et bilan

L'exercice 2019 se solde par des charges de CHF 27'609'072 pour des recettes équivalentes.

2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

0. Administration

Le résultat comptable ressortant de l'exercice aboutit, au niveau du chapitre de l'administration, à des charges nettes inférieures de CHF 193'835 aux projections figurant au budget 2019.

010. Conseil d'agglomération

- Une sous-utilisation de la rubrique des jetons de présence du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)* et des commissions (010.300.10, 010.300.20, 010.300.30) est liée au fait que seules trois des quatre séances du *Conseil*, initialement prévues en 2019, ont eu lieu.
Pour rappel, depuis la révision du Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg, le jeton de présence est rétribué à CHF 100 par séance, contre CHF 50 précédemment.
- Des dépenses inférieures à ce que prévoyait le budget 2019 sont à relever en matière de frais de publication. Le montant initialement inscrit tenait compte d'annonces officielles relatives à l'organisation de quatre séances du *Conseil*, notamment de procédures de consultation publique en lien avec la révision des *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)* et de différents règlements. En définitive, seules trois séances du *Conseil* ont été organisées. D'autre part, aucune des consultations publiques identifiées n'ont été menées en 2019, ces dernières n'ont pas été requises ou ont été reportées à une date ultérieure.
- La sous-utilisation de la rubrique des frais de délégation du *Conseil* est principalement liée au fait que les communes de Düdingen et de Belfaux ont fourni les locaux et pris en charge les dépenses occasionnées par deux des trois séances du *Conseil* de 2019.
- Une dépense moins importante que prévu est à relever à la rubrique des honoraires de l'organe de révision (010.318.01). L'indétermination, caractérisant le choix par le *Conseil* d'un nouvel organe de révision, nécessitait une estimation prudente des honoraires à prévoir lors de l'élaboration du budget.

011. Comité d'agglomération

- Pour la première fois en 2019, suite à la révision du Règlement d'organisation du Comité d'agglomération, le jeton de présence est rétribué à CHF 100 par séance. Pour rappel, il s'élevait à jusqu'en 2018 à CHF 80 par séance du *Comité* et à CHF 50 pour les autres séances.

020. Administration générale

- Les montants comptabilisés en traitement du personnel administratif et du personnel auxiliaire (020.301.00, 020.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 453'257.
En l'état du 31 décembre 2019, la dotation du domaine en *collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération (ci-après collaborateurs)* sous *contrat de durée indéterminée (ci-après CDI)* s'élevait à 4.3 *équivalents plein temps (ci-après EPT)* (1 *EPT* représenté par le Secrétaire général, 1 *EPT* pour le collaborateur scientifique en charge du *Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (DF&RH)* et 2.3 *EPT* au niveau du secrétariat administratif).

La dépense comptabilisée à la rubrique des traitements du personnel administratif (020.301.00) est moins importante que prévu en raison d'un congé sans solde. De la masse salariale considérée sont, en outre, déduites des indemnités d'allocations de maternité (AMat) perçues au titre d'un congé-maternité (020.436.00). Cette diminution est en revanche compensée à la rubrique du personnel auxiliaire (020.301.10) par les coûts du remplacement de la collaboratrice concernée.

En définitive, comme l'indique le tableau suivant, la dépense nette globalement comptabilisée est légèrement inférieure à ce que prévoyait le budget 2019 :

			Comptes 2019	Budget 2019	Différence
020.301.00	Traitement du personnel administratif	+	437'010	446'600	- 9'590
020.301.10	Personnel auxiliaire	+	16'247	0	16'247
020.436.00	Remboursement d'assurance (AMat)	-	- 7'162	0	- 7'162
TOTAL CHF (charge nette)			= 446'095	446'600	- 505

Pour la première fois, aux comptes 2019, les soldes excédentaires d'heures et de vacances comptabilisés en fin d'année font l'objet d'une provision (020.382.04). Cette spécificité relève d'une recommandation formulée par l'organe de révision à l'occasion de son examen des comptes 2018. Ce principe est appliqué à chacun des chapitres comptables concernés par des charges en personnel.

- Des charges sont moins importantes que prévu aux rubriques du mobilier de bureau (020.311.02), d'entretien des locaux (020.315.01), des loyers (020.316.00) et des prestations de tiers (020.318.90). Cette sous-utilisation est liée à un report du déménagement de l'administration (extension des locaux sur un étage), qui n'a pu prendre effet qu'en janvier 2020. Pour rappel, cette démarche devait initialement intervenir durant l'été 2019. Il en ressort une diminution du coût effectif des loyers et du nettoyage des bureaux. Par ailleurs, l'acquisition de mobilier envisagée dans ce contexte a dû être reportée au début de 2020 et une partie importante des travaux planifiés sont intervenus après la fin de l'exercice. Le report de ces dépenses a été pris en compte au budget 2020 étant donné que cette problématique fut connue suffisamment à l'avance.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des honoraires et frais d'études (020.318.15) sont inférieures à ce que prévoyait le budget, en raison d'une finalisation retardée des travaux concernés. Pour mémoire, les dotations inscrites portaient sur les travaux suivants :
 - une étude en réponse à la motion Leg2016-2021_2017_004 concernant la reprise par *l'Agglomération* des tâches de Coriolis Infrastructures,
 - une étude en réponse à la motion Leg2016-2021_2018_011 concernant la reprise par *l'Agglomération* de tâches relatives aux infrastructures sportives ;
 - une étude concernant l'évolution de *l'Agglomération*, en lien avec le processus actuel de fusion du Grand Fribourg.

Le report dans le temps d'une partie des dépenses précitées a été pris en compte au budget 2020. Toutefois, les dotations prévues ne suffiront probablement pas à absorber les coûts restants. Aussi, en compensation de la sous-utilisation de cette rubrique en 2019, un dépassement est à prévoir à l'exercice suivant.

- Les charges d'intérêts (020.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

3. Culture

- Le résultat comptable du domaine de la culture se solde par des charges nettes inférieures de CHF 18'949 aux projections figurant au budget 2019
- Le montant des jetons de présence versés aux membres de la *Commission culturelle de l'Agglomération (ci-après CCult)* (300.300.00) est inférieur à ce que prévoyait le budget 2019. La dotation initialement prévue se basait en l'occurrence sur dix séances ordinaires contre six effectivement tenues. Par ailleurs, il tenait compte de l'organisation de deux séances extraordinaires à organiser avec la commission culturelle de la Ville de Fribourg. Ces rencontres sont destinées à mettre en œuvre une répartition des subventions culturelles entre organes. Elles ont été réalisées dans le cadre des séances du Dicastère des promotions de l'Agglomération de Fribourg (DP), en présence de la responsable du Service de la culture ainsi que du Directeur des finances et de la culture de la Ville de Fribourg.
Pour rappel, par analogie à ce qui s'applique dès 2019 en matière de jetons de présence du *Conseil*, le jeton de la *CCult* est désormais rémunéré à hauteur de CHF 100.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (300.301.00, 300.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 138'261. La dotation du domaine en personnel sous *CDI* s'élève à 1 *EPT*, complété en 2019 d'une place de stage représentant 0.5 *EPT* supplémentaire (1 *EPT* en 2018).
- Les charges comptabilisées à la rubrique des cotisations aux associations (300.319.00) correspondent à des contributions annuelles de l'Agglomération à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation cma) (CHF 2'500) ainsi qu'à Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) (CHF 8'625).
- Le montant budgété au titre des Assises de la culture de la région fribourgeoise (300.318.10) a été consacré à l'indemnisation de membres de la *CCult* pour des séances spécifiques à ces assises et aux mesures qui devraient en émaner à l'avenir. A ce titre, six séances extraordinaires ont eu lieu en 2019.
- Le total des subventions annuelles et extraordinaires versées à des acteurs culturels en 2019 est supérieur de CHF 4'294 au montant budgété (300.365.20).
Toutefois, des participations de communes non membres à la culture plus importantes que ce que prévoyait le budget ont été perçues (300.452.10), compensant exactement le montant précité.
Au vu de ce qui précède et comme l'illustre le tableau suivant, aucun dépassement global n'est donc à relever dans le domaine du subventionnement à la culture.
Toutes subventions culturelles confondues, un solde de CHF 400 ressort des montants comptabilisés aux rubriques y afférant.

		Budget 2019	Comptes 2019	Différence
300.365.10	subventions pluriannuelles	1630400	1630000	- 400
300.365.20	subventions annuelles et extraordinaires	533800	538094	4294
300.365.50	soutien à la CarteCulture (Caritas Fribourg)	15000	15000	0
300.452.10	participation des communes non membres	- 8000	- 12294	- 4294
	TOTAL CHF (charge nette)	2171200	2170800	- 400

- Pour la première fois en 2019, l'Agglomération a organisé un Prix culturel à l'émergence (300.365.25), voué à encourager les structures culturelles émergentes, développant des projets culturels particulièrement innovants. Dans le courant de l'année, un groupe de travail s'est réuni et a désigné un lauréat. Pour une raison collision de date avec une autre manifestation de l'Agglomération, la remise du prix à proprement parler a été reportée de 2019 à 2020, nécessitant que le montant du prix soit porté en passif transitoire.

6. Mobilité

a) Administration du domaine de la mobilité

- L'administration du domaine de la mobilité se solde en 2019 par des charges nettes inférieures de CHF 217'689 à ce que prévoyait le budget.
- Les montants comptabilisés en jetons et frais de la *commission qualité* (650.300.10) sont inférieurs à ce que prévoyait le budget 2019. Les charges liées au fonctionnement de cet organe étant compensé par une refacturation aux communes bénéficiaires des prestations fournies (650.435.10). Ce constat s'applique par ailleurs aux rubriques correspondantes de l'aménagement.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00, 650.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 283'596, inférieure de CHF 19'204 au budget 2019.

La dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* a évolué en cours d'exercice de 1.9 à 2.7 *EPT* (engagement au 1^{er} août d'un *collaborateur* scientifique et diminution de 100 % à 80 % en novembre du taux d'activité d'un *collaborateur*).

Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représentait en outre 0.48 *EPT* supplémentaire imputable à la rubrique 650.301.10 (0.5 *EPT* en 2018).

La sous-utilisation de ces rubriques relève des conditions salariales effectives du nouveau poste et de la date effective de l'engagement ainsi que de l'entrée en fonction et du taux d'activité du stagiaire engagé en 2019.

Le tableau suivant fournit une vision d'ensemble des écarts intervenant entre les charges effectives et le budget :

			Comptes 2019	Budget 2019	Différence
650.301.00	Traitement du personnel administratif	+	265'670	281'800	- 16'130
650.301.10	Personnel auxiliaire	+	17'926	21'000	- 3'074
TOTAL CHF (charge nette) =			283'596	302'800	- 19'204

- Aucune dépense n'est intervenue à la rubrique des mesures hors-investissement (650.314.00). Pour mémoire, une dotation avait été prévue à ce titre au budget 2019 pour le financement de mesures donnant lieu à des dépenses d'importance minime. Les objets concernés en 2019 correspondaient à un aménagement léger de bande cyclable (mesure du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2) 22.8*) ainsi qu'au déplacement d'un arrêt de bus à la rue St.-Pierre (mesure *PA2 11.1*). En définitive, les mesures correspondantes ont été reportées dans le temps.
- Une sous-utilisation notoire du budget est à relever en matière de frais de traductions (650.318.00) et de données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par une internalisation importante du travail.
- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des *parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération (ci-après P+R)* et de reversement à Frimobil (650.364.10, 650.434.00) laissent apparaître un volume des ventes d'abonnements légèrement supérieur à ce que prévoyait le budget. Pour rappel, les recettes perçues au titre de la rubrique 650.364.10 portent sur la vente dans les parkings d'échange de billets combinés pour stationnement et *transports publics (ci-après TP)*, reversé dans son intégralité à Frimobil.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des subventions à des institutions privées (650.365.01) portent sur un soutien de *l'Agglomération* au cours Être et rester mobile (CHF 2'385), à Pedibus Fribourg (CHF 12'000) ainsi qu'à DÉFI VÉLO (CHF 6'500).
- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.
- La nature des études de *TP* effectuées par *l'Agglomération* en 2019 ne permet pas de solliciter une contribution de *l'Etat de Fribourg* au financement de ces travaux.

b) Coûts d'exploitation des transports publics

- En matière de coûts d'exploitation des *TP*, les comptes 2019 se soldent par des charges nettes inférieures au budget à hauteur de CHF 26'490.
- L'offre des Transports publics fribourgeois Holding SA (TPF) (650.364.00) s'est caractérisée par une augmentation des coûts à hauteur de CHF 475'415 par rapport à 2018. Cette légère évolution relève d'un développement important des prestations. En comparaison de 2018, les adaptations de l'offre étaient les suivantes :
 - un renforcement de l'offre sur la ligne 11 les matins et soirs ainsi que la mise en place d'une offre le dimanche. Un véhicule supplémentaire a, en l'occurrence, été acquis par les TPF pour stabiliser l'horaire en heure de pointe ;
 - l'adaptation du réseau de bus de nuit, avec un nouveau départ à 3 h 30 les nuits des samedis et dimanches ;
 - des améliorations d'offre sur la ligne 4 en fin de soirée.
- La participation cantonale aux coûts d'exploitation des *TP* (650.461.10) s'est limitée à 55.32 %, soit moins que le taux légal théorique de 57.5 %. Il s'explique par la sous-couverture du *Funiculaire de Fribourg*.

c) Coût d'exploitation du réseau de vélos en libre service

- Pour rappel, les charges comptabilisées à la rubrique du contrat de prestation relatif aux vélos en libre-service (VLS) (650.364.15) reposent sur un contrat de prestation qui, lié à l'octroi d'une concession, fixe le montant annuel des participations financières de l'*Agglomération* pour une période de cinq ans. Les montants annuels de la participation financière de l'*Agglomération* au service *PubliBike* ont été fixés sur la base du cahier des charges fixé par l'*Agglomération* et de prestations déterminées. Pour 2019, les prestations demandées s'élevaient à 25 stations et 225 vélos, représentant un doublement de l'offre par rapport à 2018. Le nombre de stations et de vélos va augmenter en 2021 et 2022, favorisant une augmentation de la clientèle du réseau *Publibike*.

7. Aménagement régional et protection de l'environnement

- Le résultat comptable du chapitre de l'aménagement et de la protection de l'environnement présente des charges nettes inférieures de CHF 160'903 aux projections du budget 2019, entièrement attribuable au domaine de l'aménagement.

780. Protection de l'environnement

- Pour rappel, le budget 2018 prévoyait le financement d'une planification énergétique régionale vouée à coordonner, voire à compléter les plans communaux de l'énergie établis en vertu de l'article 8 alinéa 1 de la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie (Len, RSF 770.1). Cette démarche s'inscrivait dans le cadre des *Statuts*, dont l'article 38 désignait la protection de l'environnement comme une tâche lui étant transférée. Elle donnait également suite à la motion Leg 2011-2016_2011_007 acceptée par le *Conseil* en date du 4 octobre 2012. Au vu de ce qui précède, un plan régional des énergies mandaté fin 2018 est actuellement en cours de finalisation. Dans la mesure où la facturation des prestations fournies a fait l'objet d'une délimitation comptable sur l'exercice 2018, aucune dépense n'est à relever pour ce chapitre en 2019.

790. Aménagement régional

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (790.301.00, 790.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 217'581. La dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* a évolué en cours d'exercice de 2 à 1.8 *EPT* (un poste de *collaborateur* scientifique passé de 1 à 0.8 *EPT* au 1^{er} juillet).
Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représente en outre 0.48 *EPT* supplémentaire imputable à la rubrique 790.301.10 (0.5 *EPT* en 2018).
La sous-utilisation de la rubrique relève de la diminution de taux d'activité précitée. Dans une moindre mesure, elle s'explique par la date d'entrée en fonction du stagiaire et par son taux d'activité.

Le tableau suivant fournit une vision d'ensemble des écarts intervenant entre les charges effectives et le budget :

			Comptes 2019	Budget 2019	Différence
650.301.00	Traitement du personnel administratif	+	199'654	204'000	- 4'346
650.301.10	Personnel auxiliaire	+	17'926	21'000	- 3'074
TOTAL CHF (charge nette)			217'580	225'000	- 7'420

- Une sous-utilisation notoire du budget est à relever en matière de frais de traductions (790.318.00), de données cartographiques (790.318.91) et de prestations de tiers (790.318.90). Ces écarts s'expliquent par une internalisation importante du travail.
- Les dépenses comptabilisées en matière d'honoraires et de frais d'études (790.318.10) sont nettement inférieures à ce que prévoyait le budget 2019. Cet écart relève d'une focalisation prioritaire des *collaborateurs* sur le *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)*. Le montant comptabilisé porte en l'occurrence sur les objets suivants :
 - une étude relative les *installations à forte fréquentation (IFF)* qui, initiée en 2019, se prolonge en 2020 : CHF 23'539 ;
 - une imputation partielle d'une étude relative au marché immobilier, imputée principalement au chapitre de la promotion économique : CHF 5'309.
- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

8. Economie et tourisme

- Ce chapitre se solde en 2019 par une charge nette de CHF 8'784 inférieure à ce qui avait été escompté au budget. Le résultat comptable de la promotion touristique (830) étant exactement à l'équilibre, cet écart est entièrement attribuable au domaine de la promotion économique (840).
- Les montants comptabilisés en traitement du personnel administratif et du personnel auxiliaire (840.301.00, 840.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 141'015. La dotation du domaine en personnel en *CDI* s'élève à 1 *EPT*, complété pour la première fois en 2019 par une place de stage représentant 0.5 *EPT* supplémentaire.
- Une sous-utilisation des dotations prévues en frais de traductions (840.318.00) est liée à une prise en charge notoire de travaux de traductions par le stagiaire en 2019.
- Les dépenses intervenues à la rubrique des actions de promotion économique se ventilent comme suit :
 - le cofinancement d'incubateurs de start-up dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) (CHF 5'000),
 - l'organisation d'une rencontre des entrepreneurs (CHF 1'927),
 - l'organisation de l'édition 2019 des *Trophées PME* (CHF 77'948) dont les coûts sont partiellement compensés par des participations de sponsors privés à hauteur de CHF 36'314 (840.469.10).
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de *l'Agglomération* à Région capitale suisse (RCS).
- Les subventions cantonales (840.461.10) correspondent aux indemnités que *l'Agglomération* perçoit annuellement d'INNOREG-FR dans le cadre de la NPR. Ce montant est accordé en lien avec la participation de *l'Agglomération* à divers projets entrepris à l'échelle cantonale, respectivement au titre de sa contribution au Système de gestion des zones d'activités (SyZACT), base de données des terrains en zones d'activités.

9. Finances

- La dépense comptabilisée à la rubrique des dépenses non-spécifiées (998.319.00) concerne un soutien aux acteurs culturels suivants :
 - association des Archives du Futur Antérieur (AFA) : CHF 5'000,
 - association Gustav Académie : CHF 3'000,
 - association Matran Sculpte : CHF 1'000.
- Le montant d'intérêts débiteurs (940.322.00) relève principalement d'emprunts conclus en vue du financement de frais d'études et de subventions octroyées dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Il fait l'objet d'imputations internes au sein des chapitres qui motivent les emprunts conclus. Cette charge est moins conséquente que ne le prévoyait le budget 2019, en raison notamment d'une concrétisation tardive ou du report de certains investissements. Dans une moindre mesure, cet écart relève aussi de la conclusion d'emprunts nouveaux à des taux inférieurs aux 2 % escomptés.
- Les charges d'amortissements (998.330.20, 998.330.40) sont inférieures à ce que prévoyait le budget 2019, en raison principalement du report dans le temps de la réalisation de certains investissements. Le montant de cette rubrique fait l'objet d'imputations internes au niveau des chapitres de la mobilité et de l'aménagement, en fonction de la nature des projets concernés.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent à un résultat globalement positif de CHF 611'344.68. Il en ressort la comptabilisation de montants qui, selon répartition sur la base de la *Clé Agglo* et de la *Clé Mobilité*, seront rétrocédés en 2020 aux communes membres de l'*Agglomération*. Ces remboursements donnent lieu à une diminution des participations communales (991.452.01, 991.452.10), ramenant à l'équilibre le résultat comptable de l'exercice 2019.

III. Dépenses d'investissement 2019

6. Mobilité

- Le *PA4* (650.509.07, 790.509.07) doit être déposé à la Confédération suisse en juin 2021. Les travaux pour la réalisation de ce projet d'envergure ont débuté en 2019. Le montant de CHF 820'00, inscrit au budget 2019 pour cet ouvrage, est réparti paritairement entre les chapitres de la mobilité et de l'aménagement. La démarche est entreprise en étroite coordination avec les travaux du *Plan directeur régional de la Sarine*, au titre desquels l'*Agglomération* doit bénéficier d'une participation financière du district aux dépenses encourues.
- La mesure du *PA2* relative à une étude sur le développement des *P+R* (650.509.16), qui relève du budget 2018, a fait l'objet d'une libération de crédit par le *Conseil* en sa séance du 17 mai 2018 (message n° 21 du 19 avril 2018). Initié en 2018, il est prévu que le projet soit achevé dans le courant de 2020.
- La subvention versée à la Ville de Fribourg au titre de la mesure *PA2 22.1*, relative à la section de la *TransAgglo* reliant la gare de Fribourg à St.Léonard (Granges-Paccot) (650.522.30), fait suite à un premier versement intervenu pour ce projet en 2015. Ce paiement supplémentaire, qui fait passer la part de financement de l'ouvrage par l'*Agglomération* de 50 % à 100 %, fait suite à l'approbation par le *Conseil* le 12 octobre 2016 de la Directive sur le subventionnement des mesures du Plan directeur de l'*Agglomération*.
- La mesure *PA2 21.9*, relative à la réalisation de franchissements de *mobilité douce (MD)* à la halte ferroviaire de Givisiez (650.522.81, 650.661.81), a été réalisée et doit faire l'objet d'un subventionnement de l'*Agglomération*, une fois les décomptes finaux établis, d'ici 2021.
- Aucune dépense d'investissement n'est concrètement intervenue en 2019 concernant l'achèvement du *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)* (650.509.04, 790.509.04), expliquant qu'aucun montant y relatif ne figure aux comptes. Les travaux réalisés en 2019 ont été effectués à l'interne exclusivement. A la suite de pourparlers avec l'*Etat de Fribourg* pour la finalisation de ce projet, les dernières dépenses relatives à cet objet doivent intervenir en 2020.

- Aucune dépense n'est intervenue en 2019 au titre des projets suivants :
 - l'élaboration d'une étude pour le développement de l'offre de *TP* dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité (650.509.12) doit être achevée dans le courant de 2021 ;
 - la mise en œuvre d'un concept général de *MD* (650.509.13) est actuellement en cours de réalisation. La facturation interviendra dans le courant de l'année 2020 ;
 - La mesure *PA2* U-B01, relative à l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine (650.509.15), est terminée. La facturation finale aura lieu dans le courant de 2020..
 - La mesure *PA2* 11.4 (650.522.40), relative à des aménagements en faveur d'une priorisation des *TP* sur la route de Villars, a été réalisée en 2018. Le subventionnement de cet objet devrait intervenir en 2019, suite à perception du cofinancement fédéral y relatif (650.660.40). Il en va de même pour la participation cantonale dont bénéficiera l'*Agglomération* pour ce projet (650.661.40).
 - Un subventionnement par l'*Agglomération* est encore en attente concernant la mesure *PA2* 11.13 (650.522.44), relative à l'aménagement de deux arrêts de bus desservis par les lignes régionales sur la Hauptstrasse. Pour rappel, la commune de Dürdingen a débuté les travaux en septembre 2015 et a mis une partie de ces aménagements en service en septembre 2016. En dépit de ce fait, le subventionnement de cet investissement a dû être reporté en raison d'un jugement par le Tribunal fédéral relatif à la conformité de l'ouvrage réalisé (hauteur du quai).
 - La mesure *PA2* 21.7 relative à la réalisation d'une passerelle entre Villars-Vert et Moncor (650.522.46, 650.660.46 et 650.661.46) est en cours de réalisation.
 - La mesure *PA2* 22.7 (650.522.49) a fait l'objet d'une libération de crédit par le *Conseil* en sa séance du 17 mai 2018 (message n° 23 du 19 avril 2018). Ce projet, qui concerne la réalisation d'aménagements en faveur des cycles sur la liaison de la Dort-Verte dans le secteur les Rochettes, a été réalisé dans le courant de l'année 2018. Son subventionnement par l'*Agglomération* pourra être effectué dès lors que le cofinancement fédéral y relatif (650.600.49) aura été perçu par cette dernière. Il en va de même pour la participation cantonale correspondante (650.601.49).
 - Le subventionnement d'abris-vélos déjà réalisés à l'arrêt de bus Briegli à Dürdingen (650.522.54, 650.661.54), qui relève de la mesure *PA2* 23.2, doit intervenir prochainement.
 - La mesure *PA2* 43.9 (650.522.57) relative au réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (VALTRALOC / phase 1) a été réalisée. Elle devrait faire l'objet d'un subventionnement d'ici 2020. Toutefois, la transmission à l'*Agglomération* d'un décompte final pour ce projet est préalable au versement de la subvention. Ce n'est d'ailleurs qu'après réception de ce décompte que l'*Agglomération* percevra le solde de la participation cantonale relative à cet objet (650.661.57), cette dernière ayant perçu un acompte de CHF 220'639 (80 %) en 2017.
 - L'étude relative à la mesure *PA2* A sur la mise en œuvre d'une centrale de régulation de trafic (650.522.75) doit être réalisée dès 2020 et s'étendre sur plusieurs exercices.
- L'*Agglomération* a perçu de l'*Etat de Fribourg* en 2019 un montant de CHF 1'034'226. Cette recette correspond au 80 % de la subvention cantonale octroyée au titre de la mesure *PA2* 20.14, relative à la réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte entre le viaduc de Grandfey et la gare de Dürdingen (*TransAgglo*), section Dürdingen-Zelg (650.661.62). En l'état, le subventionnement de cet ouvrage par l'*Agglomération* est prévu pour 2021.

7. Aménagement

- L'élaboration du *PA3* (790.509.04) et du *PA4* (790.509.07) font l'objet d'explications au paragraphe de la mobilité.
- Les mesures *PA2* U relatives aux centralités de Givisiez et de Marly (790.509.14, 790.509.19), portant sur des enjeux de restructuration urbaine dans les communes concernées, ont pu être traitées au niveau communal.

- L'étude relative à la vision globale de l'axe PA3 Marly-Pérolles (790.509.16.1) relève du paquet de mesures 3U.01 « coordination du développement urbanistique par axe ». Elle a servi de base méthodologique à la démarche correspondante entreprise consécutivement sur les cinq autres axes restants de la mesure (790.509.16). Le projet a été initié fin 2017 et s'est poursuivi dans le courant des exercices 2018 et 2019. En l'état du 31 décembre 2019, il représente une dépense qui se monte à CHF 76'451 pour un crédit d'investissement total de CHF 130'000. L'achèvement de cette étude, prévu pour 2020, trouvera sa concrétisation par l'élaboration d'un rapport d'étude commun à l'ensemble des axes.
- L'étude relative à la vision globale des axes (PA3) (790.509.16) est un prolongement de la démarche évoquée au paragraphe précédent. Elle concerne les cinq axes restants de la mesure. Son champ porte spécifiquement sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de la densification. La nécessité de coordonner cette phase pour les cinq axes relevait en effet des perspectives d'une détermination rapide des objectifs de densification à intégrer au futur *Projet d'agglomération de l'Agglomération - Plan directeur régional d'agglomération de l'Agglomération (PDA)*. En l'état du 31 décembre 2019, la dépense globalement comptabilisée pour ce projet s'élevait à CHF 53'748 sur un crédit d'investissement de CHF 200'000.
- La mesure PA3 3NP15 " un arbre pour votre enfant " (790.522.19) a donné lieu à un premier ensemble de subventionnements, octroyés en 2019 aux communes d'Avry, de Givisiez, de Marly et de Villars-sur-Glâne. Un mandat pour un soutien technique a été, en outre, accordé à la société Ökobüro.
- Aucune dépense n'est survenue en 2019 au niveau des projets suivants :
 - l'étude sur la mise en réseau des parcs urbains (790.522.18) vise à préciser les modalités d'aménagement des espaces verts de *l'Agglomération*, à faciliter la mise en œuvre de la mesure PA3 3NP01 et à assurer la reprise de cette mesure dans le PA4. La conduite de cette étude a débuté en 2019 et sera terminée en 2020 ;
 - les projets d'aménagement du territoire et paysagers, inscrits à la rubrique 790.509.20 du budget 2019, doivent doter *l'Agglomération* d'une stratégie paysage et biodiversité afin de permettre, notamment, de consolider les bases qui permettront l'élaboration des *Projets d'agglomération de l'Agglomération* de prochaines générations. La mise en œuvre de ce travail a débuté en 2019 et doit s'achever en 2020 ;
 - le projet Fribourg (ou)vert PA3 (790.522.04) doit faire l'objet d'un subventionnement de *l'Agglomération* reporté à 2020.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité propose, au Conseil, d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération pour l'exercice 2019 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil*, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Comité d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



René Schneuwly

Le Secrétaire général



Félicien Frossard

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	1 086 527,11	77 862,03	1 265 300,00	62 800,00	1 012 590,92	69 370,21
010	Conseil d'agglomération, Commissions	Agglomerationsrat, Kommissionen	46 073,75		76 800,00		34 263,24	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	16 800,00		26 200,00		11 000,00	
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	5 500,00		8 200,00		2 550,00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	5 450,00		5 400,00		1 400,00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	5 500,00		10 600,00		4 175,00	
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen	2 212,50		8 000,00		3 013,30	
010.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	3 042,05		7 400,00		4 370,54	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar des Revisionsorgans	7 569,20		9 000,00		7 754,40	
010.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			2 000,00			
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	128 101,05		125 300,00		87 809,29	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstandes	113 812,50		110 000,00		80 117,50	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	6 860,10		8 000,00		4 586,69	
011.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	7 428,45		7 300,00		3 105,10	
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	912 352,31	77 862,03	1 063 200,00	62 800,00	890 518,39	69 370,21
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	437 010,22		446 600,00		434 268,08	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	3 300,25		2 100,00		2 520,00	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	16 246,63					
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	71 305,14		68 300,00		62 080,86	
020.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	79 591,22		77 300,00		75 095,03	
020.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Kranken- versicherungsbeiträge	9 837,12		10 500,00		10 166,56	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	8 924,60		24 000,00		1 715,40	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	6 765,80		8 300,00		6 726,45	
020.310.21	Frais d'annonces	Inseratekosten	8 497,65		15 000,00		8 828,85	
020.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	5 140,40		9 000,00		1 752,01	
020.311.01	Equipements	Anlagen	22 797,23		26 000,00		10 553,15	
020.311.02	Mobilier de bureau	Büromobiliar	8 579,65		24 000,00		5 479,00	
020.312.00	Electricité	Strom	1 849,70		2 500,00		2 026,55	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und mobiliar	18 793,30		19 000,00		2 644,60	
020.315.01	Entretien des locaux	Unterhalt der Räumlichkeiten	7 979,27		12 600,00		8 738,65	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	24 626,50		27 000,00		21 576,75	
020.316.00	Loyer	Miete	53 301,55		94 100,00		53 243,00	
020.316.01	location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	3 618,60		3 700,00		3 618,60	
020.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	5 200,20		5 500,00		5 676,37	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobiliar, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht,	1 601,15		1 700,00		1 740,30	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)	21 640,25		24 000,00		20 561,20	
020.318.15	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	15 353,70		90 000,00			
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigeühren	2 913,00		4 500,00		-3 757,00	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	6 555,71		10 000,00		10 896,70	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	31 558,70		32 500,00		39 152,90	
020.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	4 105,05		25 000,00		11 792,00	
020.318.91	Célébration anniversaire Agglomération	Geburtstagsfeier Agglomeration					92 640,53	
020.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	35 259,72					
020.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen					781,85	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen		13 080,90				

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		28 167,64		27 700,00		27 033,18
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		32 495,00		30 800,00		30 038,31
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		4 118,49		4 300,00		4 212,57
020.452.20	Participation des communes membres aux 10 ans de l'Agglomération	Anteile der Mitgliedgemeinden im Rahmen der 10 Jahre der Agglomeration						1 559,35
020.469.20	Participation de tiers aux 10 ans de l'Agglomération	Beteiligung Dritter im Rahmen der 10 Jahre der Agglomeration						6 526,80
3	CULTURE	KULTUR	2 401 421,43	31 270,05	2 417 400,00	28 300,00	2 325 616,85	42 644,72
300	Culture	Kultur	2 401 421,43	31 270,05	2 417 400,00	28 300,00	2 325 616,85	42 644,72
300.300.00	Jetons et frais de la Commission culturelle	Sitzungsgelder und Auslagen der Kulturkommission	8 150,00		19 300,00		9 087,50	
300.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	117 427,74		118 400,00		115 259,31	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-zulagen	3 000,00		3 600,00		3 600,00	
300.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	20 833,34		21 000,00		40 666,67	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	21 342,32		21 400,00		23 835,23	
300.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	22 428,69		26 000,00		28 776,53	
300.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3 290,61		3 500,00		3 846,69	
300.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial			300,00			
300.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 393,05		2 000,00		3 314,70	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	1 310,28		1 500,00		1 288,22	
300.318.10	Participation aux Assises de la culture	Beteiligung an der Kulturkonferenz	2 200,00		5 000,00			
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	11 125,00		11 200,00		11 125,00	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrjährige Subventionen	1 630 000,00		1 630 400,00		1 545 000,00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	538 094,00		533 800,00		524 817,00	
300.365.25	Prix culturel à l'émergence	Kultureller Nachwuchsförderpreis	5 000,00		5 000,00			
300.365.50	Soutien à la CarteCulture, Caritas	Unterstützung KulturLegi, Caritas	15 000,00		15 000,00		15 000,00	
300.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	826,40					
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		8 606,75		8 600,00		9 706,39
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		8 971,48		10 300,00		11 510,61
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		1 397,82		1 400,00		1 610,72
300.452.10	Participation des communes non membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		12 294,00		8 000,00		19 817,00
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22 314 719,58	12 013 408,12	22 516 300,00	11 997 300,00	21 660 750,29	11 725 805,14
650	Mobilité	Mobilität	22 314 719,58	12 013 408,12	22 516 300,00	11 997 300,00	21 660 750,29	11 725 805,14
650.300.10	Jetons et frais de la Commission qualité	Sitzungsgelder und Auslagen der Qualitätskommission	545,95		5 500,00			
650.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	265 669,92		281 800,00		211 140,48	
650.301.01	Allocations familiales / employeurs	Familien-/Arbeitgeber-zulagen	2 190,00				750,00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	17 926,27		21 000,00		22 735,50	
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC,	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	43 776,61		46 300,00		35 750,76	
650.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	48 182,71		54 700,00		38 495,96	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Kranken- versicherungsbeiträge	5 812,37		7 000,00		5 304,41	
650.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	268,40		1 000,00		224,55	
650.314.00	Mesures hors- investissement	Massnahmen ausserhalb Investition			5 000,00			
650.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	2 173,39		2 500,00		4 101,35	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	4 020,06		7 000,00		1 690,53	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	127 945,62		120 000,00		61 227,05	
650.318.50	Rémunération du prestataire de vente des abonnements P+R	Vergütung des Leistungserbringers für den P+R Aboverkauf	9 933,35		10 000,00		6 666,65	
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	21 931,80		20 000,00		1 277,85	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	2 821,55		7 000,00		1 819,05	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	445,00		600,00		445,00	
650.364.00	Contrat de prestations au cessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)	21 107 707,00		21 100 000,00		20 632 292,00	
650.364.05	Contrat de prestations au cessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	12 801,00		15 000,00		12 801,00	
650.364.10	Convention avec CTIFR	Konvention mit IVTFR (P+R)	102 608,83		90 000,00		92 828,73	
650.364.15	Contrat de prestation avec vélos en libre-service (VLS)	Leistungsvertrag mit Veloverleihsystem (VLS)	135 000,00		135 000,00		103 450,05	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	20 884,90		30 000,00		17 530,90	
650.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	16 800,86					
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	334 447,69		427 900,00		373 908,61	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	30 826,30		129 000,00		36 309,86	
650.434.00	Taxes utilisation P+R (ventes d'abonnements)	Benutzungsgebühren P+R (Verkauf von Abonnements)		80 556,60		60 000,00		195 046,73

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.434.10	Taxes utilisation P+R (ventes des horodateurs)	Benutzungsgebühren P+R (Verkauf von Parkautomaten)		102 582,08		90 000,00		
650.435.10	Prestations de la Commission qualité	Leistungen der Qualitätskommission		545,95		5 500,00		
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		17 653,86		18 800,00		14 558,74
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		19 273,08		21 800,00		15 398,38
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2 398,55		2 800,00		2 183,29
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		11 676 648,00		11 644 700,00		11 359 868,00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien				40 000,00		25 000,00
650.465.00	Participations de tiers (Migros Avry)	Beteiligung Dritter (Migros Avry)		113 750,00		113 700,00		113 750,00
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ	429 976,73	29 780,04	598 500,00	37 400,00	496 605,45	62 237,74
780	Protection de l'environnement	Umweltschutz					65 000,00	32 500,00
780.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien					65 000,00	
780.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen						32 500,00
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	429 976,73	29 780,04	598 500,00	37 400,00	431 605,45	29 737,74
790.300.10	Jetons et frais de la Commission qualité	Sitzungsgelder und Auslagen der Qualitätskommission	545,95		5 500,00			
790.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	199 654,04		204 000,00		196 058,40	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	17 926,27		21 000,00		20 439,10	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC,	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	33 586,24		34 400,00		33 094,36	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	34 202,66		39 300,00		35 415,37	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Kranken- versicherungsbeiträge	4 796,26		5 400,00		5 057,29	
790.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	44,00		1 000,00			
790.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 317,47		2 500,00		1 927,36	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	2 738,65		5 000,00		842,37	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	28 848,95		90 000,00		33,65	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	4 439,65		20 000,00		1 698,05	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	2 821,55		7 000,00		1 819,05	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	5 860,00		6 500,00		5 860,00	
790.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	12 776,41					
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	76 552,63		138 400,00		124 179,41	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	3 866,00		18 500,00		5 181,04	
790.435.10	Prestations de la Commission qualité	Leistungen der Qualitätskommission		545,95		5 500,00		
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		13 544,37		14 000,00		13 476,97
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		13 681,06		15 700,00		14 166,15
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2 008,66		2 200,00		2 094,57
790.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen						0,05

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
8	ÉCONOMIE ET TOURISME	WIRTSCHAFT UND TOURISMUS	921 303,98	73 788,44	928 300,00	72 000,00	794 367,45	36 497,38
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	590 000,00		590 000,00		590 000,00	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590 000,00		590 000,00		590 000,00	
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung	331 303,98	73 788,44	338 300,00	72 000,00	204 367,45	36 497,38
840.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	121 765,13		122 800,00		119 596,11	
840.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	19 250,05		21 000,00			
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC,	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	21 767,45		22 000,00		18 281,76	
840.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	23 257,14		26 900,00		22 842,86	
840.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Kranken- versicherungsbeiträge	3 292,25		3 600,00		2 950,44	
840.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	522,75		1 000,00			
840.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 872,44		2 000,00		1 797,05	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	1 739,26		4 000,00		198,82	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	20 000,00		25 000,00		33,70	
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen der Wirtschaftsförderung	84 874,51		83 000,00		17 462,61	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	4 168,66		4 000,00			
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	21 279,10		23 000,00		21 204,10	
840.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden und Urlaubsguthaben	7 515,24					
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		8 778,19		8 900,00		7 444,86
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		9 302,86		10 700,00		9 137,14
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1 393,71		1 400,00		1 235,43

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
840.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		18 000,00		18 000,00		17 999,95
840.469.10	Participations d'institutions privées	Beteiligung privater Institutionen		36 313,68		33 000,00		
840.469.20	Participations de tiers	Beteiligung Dritter						680,00
9	FINANCES	FINANZEN	455 122,63	15 382 962,78	734 400,00	16 262 400,00	546 254,59	14 899 630,36
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	35 122,31	34 704,30	148 100,00	147 500,00	42 790,67	42 284,75
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	430,01		600,00		517,92	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	34 692,30		147 500,00		42 272,75	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôts anticipés	Kapitalzinsen und Verechnungssteuer		12,00				12,00
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		34 692,30		147 500,00		42 272,75
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden		14 937 258,16		15 548 600,00		14 359 257,59
991.452.01	Part d'Avry	Anteil Avry		235 873,07		249 333,00		227 767,00
991.452.02	Part de Belfaux	Anteil Belfaux		304 668,05		328 505,00		285 130,22
991.452.03	Part de Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		291 295,07		308 960,00		277 272,81
991.452.04	Part de Düdingen	Anteil Düdingen		688 583,97		744 386,00		651 122,57
991.452.05	Part de Fribourg	Anteil Freiburg		8 795 871,13		9 087 046,00		8 499 592,47
991.452.06	Part de Givisiez	Anteil Givisiez		518 116,98		541 394,00		496 008,74
991.452.07	Part de Granges-Paccot	Anteil Granges-Paccot		619 245,95		645 747,00		581 983,61
991.452.08	Part de Marly	Anteil Marly		1 026 200,32		1 085 215,00		968 880,33
991.452.09	Part de Matran	Anteil Matran		198 047,24		209 128,00		188 251,22
991.452.10	Part de Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2 259 356,38		2 348 886,00		2 183 248,62
998	Autres postes	Übrige Posten	420 000,32	411 000,32	586 300,00	566 300,00	503 463,92	498 088,02
998.319.00	Dépenses non spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben	9 000,00		20 000,00		5 375,90	
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	70 411,64		110 200,00		93 122,56	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	76 552,62		101 600,00		120 429,40	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	264 036,06		317 700,00		280 786,06	
998.330.50	Amortissements obligatoires (autres projets aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Raumplanungsprojekte)			36 800,00			
998.332.30	Amortissements supplémentaires (études aménagement)	Zusätzliche Abschreibungen (Raumplanungsstudien)					3 750,00	
998.490.00	Imputations internes des amortissements et dépenses non spécifiées	Interne Verrechnungen von Abschreibungen und nicht spezifizierten Ausgaben		411 000,32		566 300,00		498 088,02

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019		Comptes / Rechnung 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	1 086 527,11	77 862,03	1 265 300,00	62 800,00	1 012 590,92	69 370,21
010	Conseil d'agglomération, Commissions	Agglomerationsrat, Kommissionen	46 073,75		76 800,00		34 263,24	
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	128 101,05		125 300,00		87 809,29	
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	912 352,31	77 862,03	1 063 200,00	62 800,00	890 518,39	69 370,21
3	CULTURE	KULTUR	2 401 421,43	31 270,05	2 417 400,00	28 300,00	2 325 616,85	42 644,72
300	Culture	Kultur	2 401 421,43	31 270,05	2 417 400,00	28 300,00	2 325 616,85	42 644,72
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22 314 719,58	12 013 408,12	22 516 300,00	11 997 300,00	21 660 750,29	11 725 805,14
650	Mobilité	Mobilität	22 314 719,58	12 013 408,12	22 516 300,00	11 997 300,00	21 660 750,29	11 725 805,14
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ	429 976,73	29 780,04	598 500,00	37 400,00	496 605,45	62 237,74
780	Protection de	Umweltschutz					65 000,00	32 500,00
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	429 976,73	29 780,04	598 500,00	37 400,00	431 605,45	29 737,74
8	ECONOMIE ET TOURISME	WIRTSCHAFT UND TOURISMUS	921 303,98	73 788,44	928 300,00	72 000,00	794 367,45	36 497,38
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	590 000,00		590 000,00		590 000,00	
840	Promotion économique	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	331 303,98	73 788,44	338 300,00	72 000,00	204 367,45	36 497,38
9	FINANCES	FINANZEN	455 122,63	15 382 962,78	734 400,00	16 262 400,00	546 254,59	14 899 630,36
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	35 122,31	34 704,30	148 100,00	147 500,00	42 790,67	42 284,75
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden		14 937 258,16		15 548 600,00		14 359 257,59
998	Autres postes	Übrige Posten	420 000,32	411 000,32	586 300,00	566 300,00	503 463,92	498 088,02
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	1 086 527,11	77 862,03	1 265 300,00	62 800,00	1 012 590,92	69 370,21
3	CULTURE	KULTUR	2 401 421,43	31 270,05	2 417 400,00	28 300,00	2 325 616,85	42 644,72
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22 314 719,58	12 013 408,12	22 516 300,00	11 997 300,00	21 660 750,29	11 725 805,14
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE	RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ	429 976,73	29 780,04	598 500,00	37 400,00	496 605,45	62 237,74
8	ECONOMIE ET TOURISME	WIRTSCHAFT UND	921 303,98	73 788,44	928 300,00	72 000,00	794 367,45	36497
9	FINANCES	FINANZEN	455 122,63	15 382 962,78	734 400,00	16 262 400,00	546 254,59	14 899 630,36
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	27 609 071,46	27 609 071,46	28 460 200,00	28 460 200,00	26 836 185,55	26836186

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
6	MOBILITE	MOBILITÄT	3 874 215,50	3 874 215,50	6 143 328,00	3 336 139,00
650	Mobilité	Mobilität	3 874 215,50	3 874 215,50	6 143 328,00	3 336 139,00
650.509.07	Frais d'études et de planification: élaboration PA4+PDA	Studienkosten und Planung : Entwicklung AP4+RPA	46 636,50		410 000,00	
650.509.12	Offre réseau TP	Angebot ÖV-Netz			30 000,00	
650.509.13	Stratégie / concept général de mobilité douce	Strategie / Allgemeines Konzept Langsamverkehr			40 000,00	
650.509.15	Mesure d'urbanisation U-B01 du PA2	Siedlungsentwicklungsmassnahme S-B01 des AP2			20 000,00	
650.509.16	Mesure C (gestion de la mobilité) du PA2 : stationnement P+R	Massnahme C (Mobilitätsmanagement) des AP2: Parkieren P+R	35 000,00			
650.522.30	Mesure PA2 22.1 : itinéraire mixte piétons-vélos entre la gare de Fribourg et le site de St-Léonard, Granges-Paccot	Massnahme AP2 22.1: Gemischter Fussgänger-/ Radweg zwischen dem Bahnhof Freiburg und dem Standort St-Léonard, Granges-Paccot	1 285 470,00			
650.522.40	Mesure PA2 11.4 : aménagement d'un arrêt sur chaussée (direction gare) et priorisation par une écluse TP régulée par feux, à l'arrêt Bethléem (direction Moncor)	Massnahme AP2 11.4: Gestaltung einer Bushaltestelle auf der Fahrbahn (Richtung Bahnhof) und ÖV-Priorisierung durch Verkehrsampeln bei der Haltestelle Bethléem (Richtung Moncor) entlang der Route de			21 246,00	
650.522.44	Mesure PA2 11.13 : aménagement d'arrêts sur la Hauptstrasse à l'entrée Sud de Düdingen, pour les lignes régionales	Massnahme AP2 11.13: Gestaltung von Haltestellen für die regionalen Buslinien auf der Hauptstrasse am südlichen Eingang der Ortschaft Düdingen			83 900,00	
650.522.46	Mesure PA2 21.7 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix	Massnahme AP2 21.7: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor, bei der Kreuzung Belle-Croix			413 552,00	
650.522.49	Mesure PA2 22.7 : aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes	Massnahme AP2 22.7: Gestaltung eines Radweges (Profil) auf der Verbindung zur Dort-Verte in Villars-sur-Glâne, Abschnitt les Rochettes			166 085,00	

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.522.54	Mesure PA2 23.2 : aménagement d'un abri-vélos, arrêt de bus Briegli, Düdingen	Massnahme AP2 23.2: Gestaltung eines Velounterstands, Bushaltestelle Briegli, Düdingen			19 205,00	
650.522.57	Mesure PA2 43.9 : réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1	Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), 1. Phase			618 300,00	
650.522.75	Mesure A (mise en œuvre d'une centrale de régulation de trafic) du PA2	Massnahme A (Umsetzung einer Verkehrsregulierungszentrale) des AP2			335 000,00	
650.522.81	Mesure PA2 21.9 : réalisation de deux franchissements mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais	Massnahme AP2 21.9: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez, mit einem Zugang zum Perron	720 000,00		3 986 040,00	
650.590.00	Report au bilan des recettes	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	1 787 109,00			
650.660.40	Participation fédérale - Mesure PA2 11.4 : aménagement d'un arrêt sur chaussée (direction gare) et priorisation par une écluse TP régulée par feux (direction Moncor), à l'arrêt Bethléem sur la route de Villars (rubrique 650.522.40)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 11.4: Gestaltung einer Bushaltestelle auf der Fahrbahn (Richtung Bahnhof) und ÖV-Priorisierung durch Verkehrsampeln bei der Haltestelle Bethléem (Richtung Moncor) entlang der Route de Villars (Rubrik 650.522.40)				16 996,00
650.660.46	Participation fédérale - mesure PA2 21.7 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix (rubrique 650.522.46)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 21.7: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor, bei der Kreuzung Belle-Croix (Rubrik 650.522.46)				330 841,00
650.660.49	Participation fédérale - Mesure PA2 22.7 : aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes (rubrique 650.522.49)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 22.7: Gestaltung eines Radweges (Profil) auf der Verbindung zur Dort-Verte in Villars-sur-Glâne, Abschnitt les Rochettes (Rubrik 650.522.49)				124 484,00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.660.81	Participation fédérale - mesure PA2 21.9 : réalisation de deux franchissements mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (rubrique 650.522.81)	Beteiligung des Bundes - Massnahme AP2 21.9: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez, mit einem Zugang zum Perron (Rubrik 650.522.81)				1 842 370,00
650.661.40	Participation cantonale - mesure PA2 11.4 : aménagement d'un arrêt sur chaussée (direction gare) et priorisation par une écluse TP régulée par feux (direction Moncor), à l'arrêt Bethléem sur la route de Villars (rubrique 650.522.40)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 11.4: Gestaltung einer Bushaltestelle auf der Fahrbahn (Richtung Bahnhof) und ÖV-Priorisierung durch Verkehrsampeln bei der Haltestelle Bethléem (Richtung Moncor) entlang der Route de Villars (Rubrik				2 152,00
650.661.46	Participation cantonale - mesure PA2 21.7 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix (rubrique 650.522.46)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 21.7: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor, bei der Kreuzung Belle-Croix (Rubrik		32 883,00		41 103,00
650.661.49	Participation cantonale - Mesure PA2 22.7 : aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes (rubrique 650.522.49)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 22.7: Gestaltung eines Radweges (Profil) auf der Verbindung zur Dort-Verte in Villars-sur-Glâne, Abschnitt les Rochettes (Rubrik				21 112,00
650.661.54	Participation cantonale - mesure PA2 23.2 : aménagement d'un abri-vélos, arrêt de bus Briegli, Düdingen (rubrique 650.522.54)	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 23.2: Gestaltung eines Velounterstands, Bushaltestelle Briegli, Düdingen (Rubrik 650.522.54)				1 921,00
650.661.57	Participation cantonale - mesure PA2 43.9 : réaménagement de la traversée de localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1 (rubrique 650.522.57)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), 1. Phase (Rubrik 650.522.57)				55 160,00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.661.62	Participation cantonale - mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düdingen (TransAgglo), section Düdingen-Zelg (rubrique 650.522.62)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen - Gemischter Fussgänger-/ Radweg zwischen dem Bahnhof Düdingen (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt, Sektion Düdingen-Zelg (Rubrik 650.522.62)		1 034 226,00		
650.661.81	Participation cantonale - mesure PA2 21.9 : réalisation de deux franchissements mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (rubrique 650.522.81)	Kantonale Beteiligung - Massnahme AP2 21.9: Realisierung von zwei Langsamverkehrs-überquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez, mit einem Zugang zum Perron (Rubrik 650.522.81)		720 000,00		900 000,00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		2 087 106,50		
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ	135 820,23	135 820,23	1 330 000,00	
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	135 820,23	135 820,23	1 330 000,00	
790.509.07	Frais d'études et de planification: élaboration PA4+PDA	Studienkosten und Planung : Entwicklung AP4+RPA	46 636,50		410 000,00	
790.509.14	Mesure d'urbanisation U du PA2 : centralité de Givisiez	Siedlungsentwicklungsmassnahme S des AP2:			50 000,00	
790.509.16	Concept "vision globale des axes PA3", phase 1 : potentiel de densification	Konzept "Gesamtvision der Achsen AP3", 1. Phase: Verdichtungspotenzial	53 747,70		200 000,00	
790.509.16.1	Concept "Vision globale d'un axe PA3", Marly - Pérolles	Konzept "Gesamtvision einer Achse AP3", Marly - Pérolles	31 445,93			
790.509.18	Mesure NP01 du PA3 : concept de mise en réseau des parcs urbains	Massnahme NL01 des AP3: Vernetzungskonzept der Stadtpärke			30 000,00	
790.509.19	Mesure d'urbanisation U du PA2 : centralité de Marly	Siedlungsentwicklungsmassnahme S des AP2:			50 000,00	
790.509.20	Autres projets en lien avec l'aménagement du territoire et le paysage	Andere Projekte in Verbindung mit der Raum- und Landschaftsplanung			50 000,00	
790.522.04	Fribourg (ou)vert	Freiraum Freiburg			540 000,00	
790.522.19	Mesure PA3 3NP15 : action "un arbre pour votre enfant" (plantation d'arbres)	Massnahme 3NL15: Aktion "ein Baum für Ihr Kind" (Baumbepflanzungen)	3 990,10			
790.690.00	Report au bilan des recettes	Übertrag auf die Bilanz der Investitionerträge		135 820,23		

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2019		Budget / Voranschlag 2019	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
6	MOBILITE	MOBILITÄT	3 874 215,50	3 874 215,50	6 143 328,00	3 336 139,00
650	Mobilité	Mobilität	3 874 215,50	3 874 215,50	6 143 328,00	3 336 139,00
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ	135 820,23	135 820,23	1 330 000,00	
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	135 820,23	135 820,23	1 330 000,00	
6	MOBILITE	MOBILITÄT	3 874 215,50	3 874 215,50	6 143 328,00	3 336 139,00
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ	135 820,23	135 820,23	1 330 000,00	0,00
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	4 010 035,73	4 010 035,73	7 473 328,00	3 336 139,00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Bilan au / Bilanz am 01.01.2019	Mouvement Débit / Soll	Mouvement Crédit / Haben	Bilan au / Bilanz am 31.12.2019
1	ACTIF	AKTIVEN	7 410 908,94	36 232 817,83	32 428 932,66	11 214 794,11
10	Patrimoine financier	Finanzvermögen	1 170 616,59	34 009 891,10	30 230 823,34	4 949 684,35
100.00	Caisse	Kasse	1 283,15	31,80	1 174,20	140,75
102.00	Compte trésorerie BCF (25 01 173.944-05)	Kassenkonto FKB (25 01 173.944-05)	683 727,10	33 214 875,40	29 187 359,05	4 711 243,45
102.20	Compte d'investissement BCF (30 01 242.457-08)	Investitionskonto FKB (30 01 242.457-08)	715,00	83 000,00	81 561,45	2 153,55
102.50	Compte d'investissement UBS (260-100116.03 A)	Investitionskonto UBS (260-100116.03 A)	643,38	126 000,00	125 089,65	1 553,73
102.80	Compte d'investissement Raiffeisen (61039.91)	Investitionskonto Raiffeisen (61039.91)	5 700,25	385 007,80	380 357,50	10 350,55
112.00	Impôts anticipés	Verechnungssteuer	8,40	4,20		12,60
115.00	Autres débiteurs	Andere Debitoren	6 235,60	13 623,53	16 629,03	3 230,10
115.30	dépôts de garantie	Sicherheitsleistung	50,00			50,00
121.80	Part sociale Raiffeisen Frib. Est n. 12714	Anteilschein Raiffeisen Frib. Est Nr. 12714	200,00			200,00
139.10	Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	472 053,71	187 348,37	438 652,46	220 749,62
14	Patrimoine administratif (investissements)	Verwaltungsvermögen (Investitionen)	807 638,70	213 466,63	411 000,32	610 105,01
149.10	Etudes	Studien	807 638,70	213 466,63	411 000,32	610 105,01
16	Subventions d'investissement	Investitionssubventionen	5 432 653,65	2 009 460,10	1 787 109,00	5 655 004,75
162.00	Subventions d'investissement à des communes	Investitionssubventionen an Gemeinden	5 432 653,65	2 009 460,10	1 787 109,00	5 655 004,75
2	PASSIF	PASSIVEN	-7 410 908,94	1 014 520,66	4 818 405,83	-11 214 794,11
20	Fonds étrangers	Fremdkapital	-7 141 040,98	1 014 520,66	4 818 405,83	-10 944 926,15
200.00	Créanciers	Gläubiger	-132 012,40	134 742,87	189 587,92	-184 857,45
221.21	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.235-04)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.235-04)	-45 600,00	1 900,00		-43 700,00
221.22	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.234-07)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.234-07)	-442 000,00	78 000,00		-364 000,00
221.50	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90P 0003)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90P 0003)	-262 800,00	121 600,00		-141 200,00
221.80	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.93)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.93)	-1 874 739,30	190 000,00		-1 684 739,30
221.81	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.37)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.37)	-3 791 068,55	124 980,00		-3 666 088,55
221.91	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.74)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.74)	-71 058,75	26 648,00		-44 410,75
221.92	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.89)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.89)	-189 319,20	9 015,20		-180 304,00
221.93	Crédit d'investissement Viteos SA	Investitionsdarlehen Viteos SA			3 530 000,00	-3 530 000,00
240.04	Provision sur solde d'heures/vacances	Rückstellung für Saldo der Stunden/Ferienzeiten			73 178,63	-73 178,63
259.00	Passifs transitoires	Transitorische Passiven	-327 634,59	327 634,59	1 025 639,28	-1 025 639,28
282.10	Fonds culturel	Kulturfonds	-4 808,19			-4 808,19
29	Fonds propres	Eigenkapital	-269 867,96			-269 867,96
290.00	Fortune	Vermögen	-269 867,96			-269 867,96

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations (LAgg, RSF 140.2),
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (ReLCo, RSF 140.11),
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg adoptés par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvés le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat,

considérant :

- le message n° 37 du Comité d'agglomération du 29 avril 2020,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2019 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 27'609'071.46
Total des recettes :	CHF 27'609'071.46

Fribourg, le 25 juin 2020

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Bernhard Altermatt

Félicien Frossard

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations (LAgg, RSF 140.2),
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (ReLCo, RSF 140.11),
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg adoptés par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvés le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat,

considérant :

- le message n° 37 du Comité d'agglomération du 29 avril 2020,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2019 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 4'010'035.73
Total des recettes :	CHF 4'010'035.73

Fribourg, le 25 juin 2020

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Bernhard Altermatt

Félicien Frossard